

# POUILLY INFOS

www.pouilly-en-auxois.fr

Bulletin Municipal de Pouilly-en-Auxois N°37 - SEPTEMBRE 2015



## Le Mot du Maire

### Sommaire

P.1-2	Le mot du maire
P.3 - 5	Compte-rendu
P.6 - 9	Ça s'est passé à Pouilly
P.10	École maternelle
P.10 - 11	École primaire
P.12 - 13	Plan maison de santé
P.14 - 15	Collège - Ecole N.-Dame
P.16	Bibliothèque
P.17	Travaux
P.18-19	L'habillement à Pouilly
P.20	Infos
P.21	Le Panier Pollien
P.22	Le Fleurissement
P.23	L'État civil
P.24	Calendrier et Brèves

L'heure de la rentrée a sonné pour petits et grands, avec les habituelles bonnes résolutions d'un nouveau départ.

Qui ne s'est dit un jour :

C'est décidé, «Je me mets au sport» mais lequel pratiquer à Pouilly? Les associations sportives polliennes offrent une telle diversité de pratiques ! De plus, voilà que mon choix peut s'élargir encore, la pratique de la marche nordique et du badminton, c'est maintenant possible à Pouilly !

C'est décidé «J'apprends la musique» oui mais quel instrument choisir? L'ADAM et notre incontournable Manu proposent une telle palette d'apprentissages !

C'est décidé.....voyages, culture.....

Tout cela pour dire que nous avons la très grande chance à Pouilly-en-Auxois de bénéficier d'un tissu associatif très dynamique, intervenant dans des domaines aussi variés que sont la culture, le sport, les loisirs, le social....

Au nom de la municipalité, je saisis une nouvelle fois l'occasion de renouveler tous mes encouragements et tout mon soutien aux bénévoles de ces associations car leur action participe au «bien vivre ensemble» et renforce le lien social.

Au cours de la période estivale et même s'il a fait «très très chaud», nous n'avons pas ménagé notre peine, nous avons travaillé à la préparation des activités périscolaires et extrascolaires pour cette rentrée : NAP, cantine, garderie qui a vu son amplitude horaire du matin augmenter et ce, pour répondre à une demande des parents. Nous nous sommes attachés à maintenir un service de qualité malgré les contraintes auxquelles nous devons faire face : budgétaire (certains services sont déficitaires et très souvent supportés en totalité par le seul budget communal, il y a là aussi matière à réflexion pour le prochain exercice budgétaire), organisationnelle (demandes d'accès aux différents services en augmentation), réglementaire (règles d'accueil à la cantine plus contraignantes bien que ce service ne soit pas obligatoire). Je souligne que tous ces services ont été mis en place dès le premier jour de la rentrée ce qui n'est pas le cas partout.

Le sujet de la «commune nouvelle», projet d'association entre les communes de Thoisy le Désert, Civry en Montagne, Chailly sur Armançon et Pouilly en Auxois, est toujours en réflexion. Lors de son dernier conseil municipal, les élus de Pouilly en Auxois ont très majoritairement acté la volonté de poursuivre la démarche (17 voix pour, 2 élus n'ont pas souhaité participer au vote). La décision de l'ensemble des conseils municipaux concernés devra toutefois être prise rapidement si nous voulons bénéficier de la neutralisation des baisses de dotations (plus de 100 000 € pour la seule commune de Pouilly en cumulé à fin 2017). Affaire à suivre.....mais au plus tard le 01/01/2016 !!!!

Concernant la Maison de santé, c'est le dossier important du mandat, c'est l'avenir de la santé de notre territoire qui est en jeu. Ce projet avance à grand pas, grâce au partenariat établi entre le GPSAS (Groupement des Professionnels de Santé Auxois Sud) et la commune. Un partenariat efficace puisque c'est aujourd'hui, vingt professionnels de santé (médecins généralistes, laboratoire, infirmières, kiné, dentiste, orthophoniste, sage-femme,

Suite page 2



M. le Maire accompagnant les petits de la maternelle à la cantine des Myosotis, à la plus grande joie de ceux-ci.

## Le Mot du Maire suite

pédicure, ostéopathe, psychologue....) qui ont donné un accord de principe pour l'intégrer. L'avant-projet détaillé est maintenant validé, étape importante car cela va nous permettre de déposer le permis de construire début octobre 2015 (en page centrale du présent bulletin, l'image représentant ce que pourrait être la future maison de santé). La consultation des entreprises devrait se dérouler d'ici fin d'année 2015. Ces formalités établies, nous pourrions compléter nos dossiers de subvention (FEADER/Europe, Conseil Régional, Conseil Départemental et l'État qui soutient notre dossier, notre projet étant éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire). La construction pourrait débuter début 2016. L'objectif reste une ouverture de la Maison de Santé début 2017.

Très rapidement et même si nous n'avons pas encore la totale certitude de l'aboutissement de ce projet (délivrance du permis de construire, demandes de subvention en cours), les travaux de démolition du foirail vont débuter d'ici fin d'année, ce bâtiment étant inutilisable en l'état (hors normes, présence d'amiante...). A cette occasion, nous testerons les plans de circulation qui seront à mettre en œuvre pendant les phases de travaux (fermeture de la rue du foirail, déviation par la rue du Dr. Gagey car impossibilité de mettre l'entrée de la rue Pasteur en double sens de circulation pour des raisons évidentes de sécurité).

Bien évidemment, nous continuons à travailler sur les autres dossiers que sont :

- **la vidéo-protection**, la consultation des entreprises devrait intervenir au cours de ce dernier trimestre, nous sommes en attente de la réponse sur notre demande de subvention FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance),

- **la révision générale du PLU**, la consultation pour le choix d'un bureau d'études va être lancée, la phase préalable d'information (collectivités, communes voisines, chambres d'agriculture, Préfecture....) étant maintenant terminée.

- **les travaux concernant la création de huit places de parking**, Rue du Chat Fou vont débuter, les travaux seront confiés à l'Entreprise Giboulot qui a été retenue. Ces places permettront de renforcer l'offre de stationnement du Centre Bourg et ainsi éviter les voitures ventouses, néfastes pour l'attractivité de nos commerces du centre.

- la consultation d'un maître d'œuvre concernant la préservation de **la toiture de la Chapelle Notre Dame Trouvée** a pris un peu de retard, nous avons relancé notre assistant à maîtrise d'ouvrage afin d'accélérer le processus.

- la phase de **mise en place du Conseil Municipal Jeunes** est lancée, cette mise en place se fait en étroite collaboration avec le Collège, l'école Notre Dame et l'école primaire Georges Virely.

Bien entendu, nous partagerons avec vous l'évolution de tous ces dossiers au travers des comptes rendus de réunions de conseil municipal, du site internet, de la page Facebook de la commune de Pouilly-en-Auxois et aussi, bien sûr, dans nos prochains bulletins municipaux.

Le Maire  
Bernard MILLOIR

## Résultats du sondage sur le projet de zone bleue au centre bourg

**A**vant d'aborder les résultats du sondage proprement dit, nous précisons que ce sondage a été effectué à la demande de plusieurs commerçants qui souhaitaient l'instauration d'une Zone Bleue.

### Rappel :

#### La zone bleue

Est complémentaire des arrêts minute, c'est un espace de stationnement règlementé, **gratuit** mais limité dans la durée (pas question d'horodateur comme nous avons pu l'entendre!). Ce stationnement est géré par un disque horaire sur le périmètre délimité par un marquage au sol et par panneaux de signalisation. La commune met à disposition gratuitement les disques de stationnement chez les commerçants du centre.

#### Le principal objectif de la Zone Bleue

**Faciliter l'accès aux commerces et services**, en évitant les voitures en stationnement prolongé voire permanent en réglementant le stationnement, pour mieux le partager en améliorant la rotation des véhicules :

Place des Alliés, Rue de la République, Place de la Libération, Place Pierre et Marie Curie, Place du Grenier à Sel, Rue René Laforge (jusqu'à l'intersection de la Rue du

8 mai), Avenue Général de Gaulle (jusqu'à l'intersection de la Rue du 8 mai), Place du 11 Novembre.

78 sondages ont été distribués, 44 destinés aux commerçants, professions libérales et services publics, 34 aux particuliers.

### Seulement 36 réponses reçues!

Sur 27 réponses émanant des commerçants, professions libérales et services publics : 17 pour la zone bleue !!

9 réponses émanant des particuliers : 4 pour la zone bleue !!

**La participation au sondage est donc nettement insuffisante** pour pouvoir juger du bien-fondé de la mise en place d'une zone bleue au Centre Bourg.

Nous restons, néanmoins à l'écoute des commerçants pour réfléchir à toute autre piste d'amélioration en matière de stationnement (augmentation des stationnements arrêts minute ?.....).

Pour information, l'offre de stationnement proche du centre va augmenter puisque nous allons créer 8 places de stationnement Rue du Chat Fou.





## Séance ordinaire du vendredi 04 juillet 2015 à 20h00

*Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, M. Gérard CUROT, Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)*

*Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à M. Bernard MILLOIR), M. Stéphane ROUX (procuration à Mme Karine BASSARD), Mme Marie-Hélène MAILLARD (procuration à Mme Annick RADIGON), Mme Jeanine BERTHELOT (procuration à Mme Annie HENNEAU)*

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux des 14 avril et 20 mai sont approuvés à l'unanimité.

### 1. Rythmes scolaires - Activités périscolaires

Les activités périscolaires sont reconduites à la rentrée dans les mêmes conditions d'organisation qu'actuellement : les maternelles : tous les jours (sauf le mercredi) de 13h30 à 14h15, les primaires : le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

Il s'agit d'activités rémunérées, bénévoles ou municipales. Une participation forfaitaire de 2 € par semaine et par enfant est demandée aux familles. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le montant des activités rémunérées.

### 2. Chapelle Notre Dame Trouvée

M. le Maire a demandé la visite des architectes des Bâtiments de France. Cette visite a eu lieu en mars 2015.

La réfection totale des couvertures est à prévoir, ce qui va engendrer un coût important. Pour avoir un budget prévisionnel précis, M. le Maire propose de faire appel à un AMO (Assistant à Maitrise d'Ouvrage)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le recours à un AMO.

### 3. Frais de fonctionnement école Notre Dame

Comme chaque année, il est nécessaire d'établir les frais de fonctionnement de l'école primaire publique pour déterminer le montant de la subvention qui sera allouée à l'école privée Notre Dame.

Cette étude a établi à 396,23 € le coût de fonctionnement d'un enfant de l'école primaire, sur la base des dépenses de 2013. C'est le montant qui sera versé à l'école Notre Dame pour chaque enfant domicilié à Pouilly et fréquentant l'école Notre Dame en primaire.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité ce montant.

### 4. Personnel communal

#### \* Durée de travail d'un adjoint d'animation

A la rentrée de septembre 2015, la garderie des écoles maternelles et primaires sera ouverte le matin à partir de 7h15 au lieu de 7h45 actuellement, cette modification apportant plus de confort aux parents qui travaillent. Il sera donc nécessaire d'augmenter le temps de travail d'un adjoint d'animation. Son temps de travail annualisé passera de 31,24 heures à 33,21 heures. L'adjoint d'animation a déjà donné son accord de principe.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification des horaires de travail.

#### \* Régime indemnitaire

Il convient de mettre à jour la délibération concernant le régime indemnitaire qui date de 2004.

A compter du 1er août 2015, de nouvelles indemnités seront mises en place. L'objectif est de cibler toutes les catégories de personnel et d'avoir la possibilité de leur affecter une indemnité coefficientée de 1 à 8.

L'indemnité versée sera fonction de :

- qualité du service rendu
- polyvalence
- technicité
- disponibilité
- assiduité
- prise d'initiative
- niveau de responsabilité
- animation d'une équipe.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité le nouveau régime indemnitaire.



# Compte-rendu

## Séance ordinaire du vendredi 04 juillet 2015 à 20h00 (suite)

### \* Emploi vacataire

Madame la sous-préfète a informé M. le Maire de la nécessité de borner en calendrier la période de vacation. La nouvelle délibération qui sera prise annulera et remplacera la précédente (en date du 14 avril 2015). Par 17 voix pour et 2 abstentions (M. Curot et M. Gaudin de Saint Rémy), le Conseil Municipal décide de la création d'un emploi vacataire du 5/08 au 5/10 afin d'assurer une expertise sur des dossiers d'urbanisme, de révision du PLU, d'accessibilité et la création d'une maison de santé.

### 5. Vente et acquisition

La Commune est propriétaire d'une remorque qu'elle n'utilise plus. Une opportunité de vente se présente puisqu'une proposition de reprise a été faite pour 1 800 €. La Commune dispose également d'une tondeuse achetée il y a 7 ans dont elle n'a plus l'utilité puisqu'une nouvelle tondeuse mulching évitant le ramassage a été achetée en 2014. Une proposition de reprise est faite pour 6 500 €. En contrepartie, la Commune a besoin d'un chariot élévateur pour accéder à la mezzanine du bâtiment des services techniques. Un matériel d'occasion nous est proposé pour un prix compris entre 11 500 € et 15 000 €.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ces ventes et cette acquisition.

### 6. Décision modificative budget assainissement

Le coût définitif des travaux d'eau et d'assainissement est désormais connu, il s'élève à 1 260 000 € HT. Il convient de voter une décision modificative de 85 000 €.

Pour régler les dernières factures, il sera peut-être nécessaire de contracter un emprunt, cet emprunt ne sera réalisé qu'en cas de besoin, en fonction de la réception des subventions.

A l'unanimité, le conseil municipal vote la décision modificative proposée.

### 7. Avis enquête parc éolien

Une enquête publique est en cours et se déroule du 17/06 au 21/07 inclus. Elle concerne le parc éolien situé sur les communes d'Arconcey (1 éolienne), Beurey (2), Chatellenot (3) et Chailly (2) soit un parc de 8 éoliennes. Un avis au public a été affiché avant l'ouverture de l'enquête dans les communes situées dans le rayon légal de 6 Km. Les communes situées dans ce rayon doivent émettre un avis sur le sujet.

Par 11 voix pour, 1 contre (M. Gaudin de Saint-Rémy) et 7 abstentions (M. Courtot, M. Piesvaux, Mme Radigon, M. Clément, M. Curot, Mme Berthelot), le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### 8. Tarifs fête patronale

Il convient de compléter la délibération du 20 mai. Certains tarifs sont à modifier, d'autres à fixer.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces modifications.

### 9. Affaires diverses

#### \* Accessibilité - dossier Ad'Ap

Notre Ad'Ap concerne 12 ERP (Etablissements Recevant du Public). M. Le Maire a sollicité QualiConsult pour l'assister dans l'élaboration de cet Ad'Ap. Le coût de la prestation de QualiConsult est de 2 300 € HT.

#### \* Ciné Plein Air

Une séance de cinéma plein air sera organisée le mercredi 29 juillet à 22h dans la cour de l'école. Ce sont les Conseillers Municipaux qui gèreront la séance. Des bénévoles sont demandés.

#### \* Maison de santé

En complément de la subvention DETR, notre MSP est éligible au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire dont le montant varie entre 80 000 € et 120 000 €.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de solliciter cette subvention.

#### \* Clôture école primaire

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de l'accès à l'école primaire (Plan Vigipirate), il est nécessaire d'installer une clôture sur le muret existant et de changer les portails. Sur le petit portail, un contrôle d'accès avec déverrouillage à distance sera installé.

Le coût de ces installations est d'environ 8 000 €.

**Séance ordinaire du vendredi 04 juillet 2015 à 20h00 (fin)****\* Travaux**

Les travaux d'éclairage public rue du 19 mars 1962 ont débuté.

**\* Départ en retraite**

A l'occasion du départ en retraite de Madame Pascale Souverain, directrice de l'école maternelle, M. le Maire propose de lui offrir des bons d'achat d'une valeur de 150 € chez des commerçants locaux. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**\* Décisions du Maire**

Pour le tennis couvert, concernant le lot électricité et les éclairages LED, il faut prévoir une double commande : 300 Lux en entraînement et 500 Lux en compétition, ce qui permettra de réduire les coûts de fonctionnement.

**\* Journée omnisports du 5 juillet**

A cette occasion, la Commune de Pouilly se verra remettre le trophée de la commune la plus sportive de Côte d'Or dans la catégorie – 3 000 habitants. Ce classement tient compte des résultats et de l'engagement de la commune (soutien humain et financier, équipements, ...)

M. le Maire précise que la journée omnisports est à l'initiative des associations. La commune est là en tant que soutien.

**\* 14 Juillet**

Répartition des tâches

**\* Rappel**

La réunion sur les communes nouvelles aura lieu le 15/07 à 20 h à Thoisy le Désert.

M. Gaudin de Saint Rémy souhaite un point sur la situation des migrants.

M. le Maire indique que la commune n'a aucune responsabilité dans la gestion de l'accueil des migrants, responsabilité dévolue à ADOMA.

ADOMA a informé M. le Maire qu'actuellement, il y aurait 60 migrants : 1/3 auraient été reconnus réfugiés, 1/3 en procédure d'appel et le reste en attente de réponse du traitement de leur dossier.

M. Gaudin de Saint Rémy demande si les migrants apprennent à parler français, M. le Maire répond que oui et précise que c'est ADOMA qui pilote l'opération en partenariat avec des bénévoles locaux. De plus, plusieurs associations locales ou des communes voisines leur proposent des activités.

M. Gaudin de Saint Rémy dit avoir des échos de Paris et souhaite avoir des informations pour les transmettre aux Polliens.

M. le Maire rappelle que c'est ADOMA, le gestionnaire de cet accueil et que ce n'est pas le rôle du Conseil Municipal de s'immiscer dans la gestion de cet accueil.

M. le Maire fait le point sur la procédure administrative. Il indique qu'il ne nous appartient pas de savoir quels dossiers ont été validés ou pas, s'agissant de la responsabilité de l'État.

M. le Maire signale qu'il est souvent sollicité par les médias, sollicitations auxquelles il ne répond plus, souhaitant que cela devienne un non-événement, puisque cet accueil se passe plutôt bien. Il précise qu'il a un soutien et un suivi régulier de la part de la Sous-Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.



# Ça s'est passé

## La Journée omnisports



## Remise du trophée de la commune la plus sportive de Côte d'Or 2015



## Remise de la médaille de la ville de Pouilly





# ssé à Pouilly

Le 14 juillet





# Ça s'est passé



## Le tour de Côte d'or



## Le tournoi de foot



## Le tournoi de tennis





# sé à Pouilly



Le concert de la chorale  
"L'écho de la voûte"



Le tournoi de pétanque



Le rallye des Hautes Côtes





## L'école Maternelle du Colombier

Cette année, l'école maternelle compte 92 élèves, qui sont répartis sur quatre classes :

- une classe de Grande Section de 24 élèves assurée par Mme Chrystèle Lecomte, aidée de son ATSEM Stéphanie Munch.
  - une classe de Petite Section/Moyenne Section de 26 élèves assurée par Mmes Anne Hamelin (les lundis, mardis, mercredis et jeudis) et Claudia Fauqueur (les vendredis), aidées de leur ATSEM Linda Nicola.
  - une autre classe de Petite Section/Moyenne Section de 25 élèves assurée par Mr Benjamin Gomes Ferreira, aidé de son ATSEM Marie-Claude Chaillot.
  - une classe spécifique de scolarisation des enfants de moins de trois ans de 17 élèves, assurée par Mme Coralie Rativeau, aidée de son ATSEM Sandra Mitaine.
- Cette classe des tout-petits, créée en 2013, connaît sa troisième rentrée. Son fonctionnement est différent des autres classes. Les enfants ne sont accueillis que les matins et l'accueil y est aménagé pour répondre aux besoins spécifiques des très jeunes enfants et respecter leur rythme de vie et d'activités.

Mme Rativeau a pris la direction de l'école à la suite de Pascale Souverain, partie à la retraite en juillet dernier. L'équipe pédagogique tient à remercier la commune de Pouilly qui, au cours de cet été, a assuré l'entière réfection d'une des deux classes de Petits/Moyens ainsi que du dortoir, pour une rentrée dans les meilleures conditions.

Cette année, les activités scientifiques et artistiques seront à l'honneur puisque les quatre classes adhèrent au projet de la circonscription de Semur qui s'intitule «*Défier les sciences, tout un art !*» L'eau sera le fil conducteur de ce projet alors que la dominante artistique pourra toucher les arts visuels, le patrimoine ou encore la littérature selon le choix des classes.

Aussi, tout au cours de l'année, les élèves participent à des activités particulières qui leur permettent d'élargir leur champs de connaissances, de s'ouvrir et se confronter à d'autres enfants et adultes : la chorale de l'école les lundis à 16h00, la visite à la bibliothèque municipale les mardis matins, la visite du musée des Beaux-Arts de Dijon au printemps pour tous les élèves de Moyenne Section, les activités physiques au dojo, la participation à trois spectacles dans l'année, la journée sportive faisant se rencontrer les élèves des maternelles du canton, et d'autres sorties en fonction des projets de chaque classe.



Réfection d'une classe  
(classe des Petits Moyens de Anne Hamelin)



Coralie Rativeau  
et Sandra Mitaine



Anne Hamelin  
et Linda Nicola



Chrystèle Lecomte  
et Stéphanie Munch

Benjamin Gomes  
Ferreira  
et Marie-Claude Chaillot



Claudia FAUQUEUR



## L'école Primaire Georges Virely



De gauche à droite :

Mr Chauchefoin Olivier (CE1/CE2), Mme Gagnepain Béatrice (CP), Mme Gibault Sophie (CM1), Mme Durlat Marie (remplaçante, rattachée à l'école), Mme Henneau Annie (service de cantine), Mme Doreau Loïse (CE2/CM1), Mme Opsomer Aurélie (assure la décharge de direction chaque jeudi), Mme Glangetas Aurélie (remplaçante, rattachée à l'école), Mme Gaillot Evelyne (CM2, directrice), Mme Mathis Pierrette (CP/CE1), Mme Mitaine Sandra (service de cantine)

L'école Georges Virely accueille cette année 134 élèves : 26 élèves de CP, 29 CE1, 23 CE2, 29 CM1 et 27 CM2. Les horaires sont les mêmes que l'année dernière. Le service de garderie a vu les siens se modifier afin d'offrir aux familles une plus grande amplitude d'accueil :

7h15 - 7h45

Mme Munch Stéphanie

7h45 - 8h20

Mme Chaillot Marie Claude

11h30 - 12h05

Le mercredi seulement :

11h30 - 12h30

Mme Chopin Marie Hélène

16h30 - 18h15

Mme Chaillot Marie Claude

Mme Mitaine Sandra

Cette année, l'accent a été mis sur les échanges de service. Chaque jour, en début d'après-midi, toutes les classes accueillent un autre maître que le leur pour des activités bien définies telles que sciences et culture humaniste (histoire et géographie, pour les élèves de cycles 3), découverte du monde du vivant (pour les élèves de cycle 2), anglais pour les CP.

Au mois d'avril, les élèves de CM1 et CM2 se rendront en classe découverte. Le choix des enseignants s'est porté sur la Méditerranée et la ville du Grau d'Agde.



Chose promise, chose réalisée ! Le grillage de l'école a été rehaussé, les portails changés pendant l'été. Un grand merci à la commune qui a su répondre à nos besoins et sécuriser l'entrée de notre établissement ! De même, le toit du local de la garderie (côté centre social, voir photo page travaux) a été refait lors des vacances.

**Information :**

toute personne désirant entrer doit se présenter devant le petit portail, côté garderie !



### Vacances scolaires 2015

Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

<b>Prérentrée des enseignants</b>	<b>Reprise des cours :</b> lundi 31 août 2015
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	<b>Reprise des cours :</b> mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2015
<b>Vacances de la Toussaint</b>	<b>Fin des cours :</b> samedi 17 octobre 2015 <b>Reprise des cours :</b> lundi 2 novembre 2015
<b>Vacances de Noël</b>	<b>Fin des cours :</b> samedi 19 décembre 2015 <b>Reprise des cours :</b> lundi 4 janvier 2016
<b>Vacances d'hiver</b>	<b>Fin des cours :</b> samedi 13 février 2016 <b>Reprise des cours :</b> lundi 29 février 2016
<b>Vacances de printemps</b>	<b>Fin des cours :</b> samedi 9 avril 2016 <b>Reprise des cours :</b> lundi 25 avril 2016
<b>Vacances d'été</b>	<b>Fin des cours :</b> mardi 5 juillet 2016



# Projet de la future maison



Architecte: **F. BRANDON**  
Architecte & Associés

Infographiste: Atelier 3D





# ison de santé de Pouilly





## Collège A. Lallemand



Le collège accueille cette année 244 élèves répartis dans 10 divisions :

- 3 classes de 6<sup>ème</sup> soit 71 élèves
- 3 classes de 5<sup>ème</sup> soit 66 élèves
- 2 classes de 4<sup>ème</sup> soit 51 élèves
- 2 classes de 3<sup>ème</sup> soit 56 élèves

De nouveaux enseignants intègrent l'équipe. Mesdames Azaitar, Garrec, et Jollet ainsi que monsieur Deutch dans les disciplines suivantes : espagnol, histoire-géographie, français et technologie

Madame Parizot assure les fonctions de Conseillère Principale d'Education. Elle pilote le service de la vie scolaire composé de quatre assistants d'éducation qui

encadrent les élèves hors temps classe. Monsieur Jannier rejoint l'équipe Madame Blin accueille les élèves à l'infirmerie les lundis ainsi qu'un jeudi sur deux l'après-midi.

Vingt et un enseignants guideront les élèves dans leurs apprentissages et dans la construction de leur projet personnel en

- développant leur l'autonomie,
- favorisant l'épanouissement des élèves dans la construction de leur orientation
- structurant la personnalisation des parcours

Les projets favoriseront l'engagement citoyen des élèves, mais aussi la découverte d'autres horizons culturels, professionnels et sportifs qu'ils soient proches ou plus lointains.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont découvert l'établissement et ses différents personnels au travers du jeu de piste organisé par les équipes pédagogiques et éducatives.

L'accueil des parents s'est effectué lors des réunions de rentrée. Ils pourront rencontrer à nouveau les équipes enseignantes entre le 8 et le 15 octobre. L'élection des représentants des parents au conseil d'administration de l'établissement se déroulera le vendredi 9 octobre 2015.

Les responsables pourront voter soit par correspondance, soit directement au collège.

## L'école Notre-Dame

### Notre Dame au Futuroscope



**M**ardi 7 avril au petit matin, tous les élèves de l'école primaire Notre Dame ont pris le bus direction le parc du Futuroscope à Poitiers.

Après plusieurs heures de route, nous sommes arrivés vers midi et avons pu découvrir le parc après un pique-nique sous le soleil.

Tout l'après-midi, nous nous sommes amusés dans les différentes attractions.

Nous avons adoré la Vienne Dynamique (une visite virtuelle et mouvementée du département), La Machine à voyager dans le temps des Lapins Crétins (qui présente l'Histoire d'un point de vue farfelu), Arthur et

les Minimoys (une aventure en 4D dans le monde des Minimoys), Danse avec les robots (où des bras articulés nous font bouger dans tous les sens au son de la musique), la Gyrotour (avec laquelle nous sommes montés à 45 m de haut) et bien d'autres animations encore !

Nous avons aussi vu plusieurs films sur des écrans géants avec des sujets passionnants.

En début de soirée, nous avons pu assister au spectacle nocturne, qui mélangeait musique, lasers, jets d'eau et feux d'artifice.

Après une nuit de repos à l'hôtel du Parc, nous avons passé une deuxième journée bien remplie au Futuroscope toujours sous un magnifique soleil.

Nous avons même pu faire plusieurs fois les attractions





## L'école Notre-Dame

qui nous plaisaient.

Le spectacle de magie nous a impressionnés !

Le jeudi 9 au matin, après un copieux petit déjeuner, nous avons repris le bus direction le château d'Azay-le-Rideau.

Les CP et CE1 ont observé les différents animaux fantastiques présents dans le château et les CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier d'une visite guidée du château fort intéressante.

En fin d'après-midi, le bus a repris la direction de Pouilly-en-Auxois.

Nous sommes rentrés un peu fatigués mais vraiment ravis avec des souvenirs plein la tête.



## Rentrée en douceur à l'Ecole Notre Dame

**L**e lundi 31 août, les enfants ont retrouvé ou découvert leur école, leurs camarades, les enseignants, le personnel...

Cette rentrée anticipée nous permet de faire une rentrée sereine et de finir l'année plus tôt.

Depuis plusieurs années, l'Association des Parents d'Elèves propose un café – brioche (ou jus d'orange) avant l'entrée des enfants en classe.

Ce temps convivial permet aux enfants et aux parents de se retrouver et aux nouvelles familles de faire connaissance.

Toute l'équipe éducative a posé cette année pour la photo. Vous pouvez donc y voir les enseignants, le personnel de l'école mais aussi les AESH qui interviennent auprès de certains enfants.



De gauche à droite : Romain Guedeney (enseignant TPS-PS-MS), Séverine Voiseux et Christine Fontaine (AESH), Christelle Gremaud (personnel OGEC), Aurélie Garnier (AESH), Matthieu Vandroux (enseignant GS-CP) Marine Thilloux (professeur des écoles stagiaire), Laurence Delêtre (enseignante CM1-CM2 et Directrice), Cathy Estivalet (enseignante CE1-CE2), Nadine Bernard et Judith Brac (personnel OGEC)

Notre école continue de fonctionner sur quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'école est ouverte dès 7 h 30 le matin.

Un service de restauration sur place permet aux enfants d'avoir davantage de temps pour jouer et aux plus petits d'être moins fatigués.

Pour les enfants qui le souhaitent, des activités sont

proposées après le repas : jeux de société, théâtre, mōlky, échecs, bijoux, confection d'objets en papier mâché...

Nous prévoyons aussi en cours d'année un atelier informatique pour créer un journal d'école.

Toutes ces activités sont assurées par les enseignants, ce qui nous permet d'avoir un contact différent avec les enfants et de mieux connaître les élèves des différentes classes.

Après la classe, une garderie et une étude surveillée sont proposées jusqu'à 18 h.

Cette rentrée 2015 a vu le départ de Mme Candy Leite nommée directrice à Nuits St Georges et l'arrivée sur son poste de Mme Cathy Estivalet déjà dans notre école l'an dernier. Marine Thilloux, professeur des écoles stagiaire vient compléter notre équipe les lundis et mardis.

Le matin, elle prend en charge le groupe des GS puis des MS ce qui permet de travailler en petits groupes et assure l'après-midi la décharge de direction de Mme Delêtre.

Des échanges de services notamment pour l'anglais en CM permettent aux enfants de bénéficier des compétences plus spécifiques des enseignants.

Nous ne manquons pas de projets pour démarrer cette nouvelle année : Fête de la Science en octobre, partenariat entre grands et plus petits par la lecture d'histoires, par des activités communes, projet de classe de neige pour faire découvrir un nouveau milieu aux CE-CM...

En outre les CM ont découvert leur classe entièrement refaite pendant l'été grâce à la Commission Solidarité de l'Enseignement Catholique (UDOGEC).

Nous rappelons que notre école sous contrat d'association avec l'Etat est ouverte à toutes les familles.

Associés au service public d'éducation, nous suivons les programmes de l'Education Nationale.

Notre spécificité est dans la proposition d'un éveil à la foi pour les plus petits et de catéchèse pour les plus grands, ce qui permet en outre aux enfants d'avoir une ouverture sur les autres et de mieux comprendre le monde qui nous entoure.

Rendez-vous dans le prochain Bulletin Municipal avec d'autres nouvelles de l'Ecole Notre Dame !



## Du côté de la bibliothèque...

### Roman adulte : L'étrangère, Valérie Toranian



«Aravni, une vieille arménienne, garde farouchement le silence sur son passé. Sa petite-fille, Valérie, aimerait pourtant qu'elle lui raconte son histoire, l'Arménie, Alep, Constantinople et Marseille. Dans ce récit qui traverse le siècle, elle écrit le roman de la vie, ou plutôt des vies d'Aravni : de la toute jeune fille fuyant le génocide arménien en 1915 jusqu'à la grand-mère aussi aimante qu'intransigeante qu'elle est

devenue.»

Un magnifique roman où l'auteur rend hommage à sa grand-mère.

### Roman ado: 49 jours, Fabrice Collin



«Floryan, 17 ans, meurt à Paris dans les attentats qui touche le métro. Arrivé dans l'au-delà, un Elohim, être étrange et mystérieux lui annonce qu'il a deux solutions : aller au Paradis avec lui ou bien sauter dans le Nihil, un trou gigantesque menant vers l'inconnu. Floryan a 49 jours pour faire son choix...»

Une histoire haletante du début à la fin !

### Album jeunesse : Mon imagier à toucher : les lettres, Sophie Bureau



«Avec cet imagier tactile, partez à la découverte de nouvelles sensations. Du bout des doigts, les enfants vont explorer et lire chaque lettre, mot et dessin, imprimés en relief.»

Une façon ludique et amusante de découvrir l'alphabet.

### BD jeunesse : Les trois mousquetaires, Alexandre Dumas



«D'Artagnan, jeune Gascon part pour Paris avec une seule idée en tête : devenir mousquetaire du roi. En chemin, il va rencontrer Athos, Portos et Aramis ainsi que la jolie Constance. Ensemble, ils devront faire face aux intrigues de la cour de France et au terrible Richelieu.»

Qui ne connaît l'histoire de d'Artagnan, jeune homme intrépide et de ses trois compagnons ? L'éditeur de manga NOBI a décidé

d'adapter les grands classiques de la littérature en manga, et c'est une vraie réussite. Un bon moyen pour faire découvrir aux plus jeunes les grands romans de la littérature.

Autre titre disponible à la bibliothèque : Roméo et Juliette de Shakespeare.

## Coup de cœur de la bibliothèque !

### Roman adulte : Le cœur entre les pages, Shelly King

«Maggie vient de se faire licencier de l'entreprise d'informatique où elle travaillait. Sa seule occupation est maintenant de passer ses journées au Dragonfly, charmante petite librairie de quartier. Mais quand celle-ci est menacée de fermeture à cause de l'implantation d'une grande librairie à quelques mètres, Maggie va se donner une mission : sauver le Dragonfly.»

Un roman drôle et touchant !



## INFO BIBLIOTHEQUE :

Plus de 200 livres sont venus agrandir le rayon fantasy/science-fiction. Avis aux amateurs !!



# Travaux

## Les travaux de voirie 2015 ont porté sur :

L'aménagement de la rue de la Montagne, avec la pose de bordures, d'un caniveau grille, de grilles avaloirs. La réalisation d'une purge localisée et application d'un enrobé (béton bitumineux).



Rue de la montagne



Rond point de la montagne

Le rond point de la Montagne a été purgé localement afin de reprendre les flèches. L'anneau étant soumis à de fortes contraintes, une couche de grave bitume doublée d'un enrobé a été réalisée.

ZA Champ Roger : le carrefour avec la départementale étant également soumis à de fortes contraintes (freinage, démarrage et giration des poids lourds) l'application d'une grave bitume doublée d'un enrobé a été nécessaire.



Ruelle de l'église

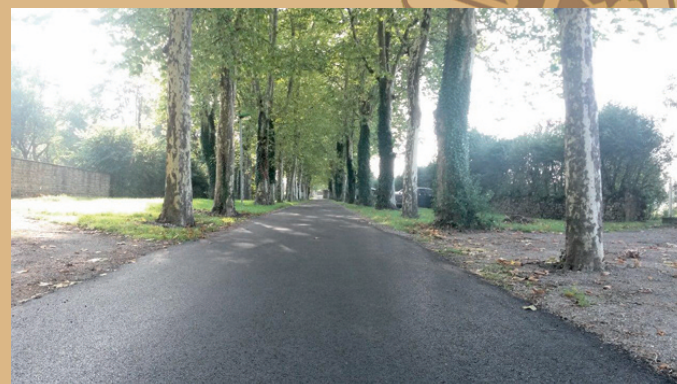


La promenade du canal rénovée

Ruelle de l'Église des caniveaux CC2, un caniveau grille, ainsi que des grilles ont été installés afin de récupérer les eaux de ruissellement. La couche de roulement a été réalisée avec un enduit bi-couche.



L'ancien bâtiment communal sera réaménagé pour accueillir les Restos du cœur



Le nouveau, revêtement de l'allée des Platanes



Réfection du toit de la salle informatique et de la garderie



Le nouveau tennis couvert



# L'Habillement

## Chez Christine



**E**n 2000, de nombreux clients - ou plutôt de nombreuses clientes - disaient que ce qu'il manquait à Pouilly-en-Auxois c'était un magasin de vêtement pour enfants. Le 2 Mai 2000 j'ai donc ouvert au numéro 20 de la Place Pierre et Marie Curie une boutique de vêtements pour bébés, garçons et fille, de la naissance à 2 ans et en même temps pour petits du 3 au 10 ans. Quelques années plus tard, à la demande de mes clientes, j'ai alors agrandi le rayon «filles» leur proposant une gamme de jeans, tee-shirt, sweat-shirts et pulls du 10 au 16 ans. La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.



## Magnolia's «Etre femme Tout Simplement»



La Boutique de Prêt-à-porter féminin et d'accessoires, Magnolia'S, est installée depuis avril 2011, 8 Place des Alliés, près de la Poste

Après 10 ans dans la vente de Prêt à porter pour homme et femme, à Troyes et à Dijon, Sandrine est venue ouvrir sa boutique à Pouilly où elle vous accueille dans un Univers entièrement dédié à la FEMME.

Vous trouverez des marques comme Lola Espeleta, Yumi, ...etc.

Et de la taille 36 à 48 selon les arrivages !

N'hésitez plus à venir à sa rencontre !

Nouveaux horaires :

Le Mardi de 9h30/12h00-14h30/18h30

Et du Mercredi au Samedi de 9h30/12h00-14h00/18h30



## Jus de Coco



**C'**est à la fin des années 1990 que Colette, la gérante de Jus de Coco, reprend une boutique de bricolage à Sombornon. C'était sans savoir que le magasin, encore chrysalide allait se transformer en un joli papillon où les rayons de bricolage feront bientôt place à la décoration d'intérieur, les fleurs et enfin le prêt à porter féminin.

En 2004, le papillon a pu voler de ses propres ailes. La demande de la clientèle aidant, Colette décide d'ouvrir une boutique dans notre village. Ce magasin, les Polliennes le connaissent bien. Isabelle, la vendeuse de cette boutique, vous accueille et vous présente ses collections de prêt à porter féminin et enfant (fille) du

mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.





# ent à Pouilly

## Chaussures Gamet



Installé depuis 1976, rue de la République (au centre de Pouilly), Dominique Gamet et sa famille sont spécialisés dans la vente de chaussures (françaises et européennes) et dans le commerce depuis trois générations. La 4<sup>ème</sup> se forme à prendre la relève...

Enfants, femmes et hommes peuvent trouver un choix de chaussures, mode ou classique, dans cette boutique où le professionnalisme est au rendez-vous, grâce à des marques comme Bellamy, Kickers, Geox, New Balance, ... pour les enfants, Mephisto, Mamzelle, Hispanitas, Rieker, Clarks, Pikolinos, ... pour les femmes ou les hommes. L'accent est mis sur la qualité pour satisfaire une clientèle fidèle.



## Urban Store



À quelques pas du centre du village et sur le parcours de la véloroute du canal de Bourgogne, Isabelle vous accueille dans sa boutique Urban Store au numéro 1 de la rue du 8 Mai 1945.

Boutique familiale se transmettant de

génération en génération depuis 1896, Urban Store a su se réinventer pour traverser les décennies. Tenant les rênes du magasin depuis les années 2000, Isabelle propose ses collections pour hommes et pour femmes : jeans Lee Cooper, collection Coline, chemises, tee-shirts, sweats, pulls et accessoires.

Du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 15h à 19h, venez découvrir la mode vue par Urban Store.



## Magellys

«Élégance classique pour la famille»



Magellys «Élégance classique pour la famille» est installée à Pouilly en Auxois depuis juin 2006.

Spécialisée dans le vêtement très classique, cette entreprise vend surtout par internet, sur toute la France et à l'Étranger : [www.magellys.com](http://www.magellys.com)

Il est possible de se rendre comme certains le font déjà aux bureaux, sis 20 rue de Dijon (il faut entrer

rue Notre Dame, dans la cour). Annoncez vous de préférence, au 03 80 90 61 53 car les horaires de disponibilité habituels ne sont pas fixes (9h-12h/14h-19h).

Vous y trouverez :

- Pour les bébés (3-24 mois) : des robes de baptême, des barboteuses, des polos, des petits chemisiers, des bloomers etc.
- Pour les filles (2-16 ans) : robes de communion, chemisiers, jupes, blouses d'écolières, accessoires pour cheveux etc.
- Pour les garçons (2-16 ans) : brassards de communion, pantalons en toile, en velours côtelé, en flanelle, des culottes courtes élégantes, des blouses d'écoliers, des polos, des chemises bleu ciel et blanches etc.
- Pour les femmes (du 34-36 au 52) : Des chemisiers d'été et d'hiver, des polos, quelques « tee-shirts », des jupes d'été et d'hiver, des accessoires pour cheveux.
- Pour les hommes (34-36 au 52) : des chemises, des polos, des pantalons en toile, des bermudas élégants ;

Les coloris sont plutôt sobres, les matières nobles et la confection soignée. Si vous recherchez des vêtements classiques de qualité, vous avez peut être là une adresse à votre goût. Le gérant, Gilles de Saint-Rémy.

## Sophie Mod'

Nous avons ouvert une boutique à Pouilly-en-Auxois fin Mai 2011 au 18 de la rue René Laforge pour développer notre activité de prêt-à-porter : en effet, nous avons une boutique à Saulieu depuis 30 ans. Nous vendons des articles à des prix «abordables» et habillons la femme classique ou moderne.



Nous avons aussi un rayon grandes tailles ainsi qu'un rayon chaussures à petit prix et des accessoires de mode (foulards, ceintures, etc ...).

La boutique de Pouilly-en-Auxois est ouverte du



mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.



## Infos

### Nouvelles activités pour la rentrée au centre social

#### Pour les enfants à partir de 6 ans

- Un atelier dessin peinture animé par Bruno CLOGNIER, artiste plasticien les Mercredis de 14h30 à 15h30
- Un atelier de relaxation animé par Laurence DEWAYRES, les Jeudis de 17h à 17h30 : A travers des activités ludiques, les enfants vont découvrir les notions simples de décontraction et de détente. Une activité idéale pour les enfants stressés ou ayant du mal à se concentrer.
- Un atelier brico recyclage le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30

#### Pour les enfants à partir de 4 ans

(moyenne section)

- Le cours de Gymnastique multi activités s'ouvre aux enfants de 4 ans, les mardis de 17h10 à 18h10

#### Pour les adultes

Un cours de ZUMBA débutants vous est proposé les mercredis de 10h30 à 11h30

#### Un programme pour les seniors

- Gymnastique spécial seniors les Lundis de 14h30 à 15h30 au Centre Social
- Des cours informatiques pour débutants (programme au Centre Social)
- Un atelier sur le code de la route (quizz et petits jeux) Mardi 13 octobre de 14h à 16h
- Une sortie au musée PAPOTTE de Bligny Sur Ouche le mardi 8 décembre

#### Pour tous (adultes et seniors)

En plus des différents ateliers (couture, tricot, peinture), des sports (gym tonique, step, gym d'entretien, yoga, danse) le Centre Social vous propose

- Un atelier cuisine le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, démarrage lundi 12 octobre sur le thème de l'Asie
- A partir de novembre un atelier de découverte de la vannerie.

#### Des activités à faire en famille

- De la cuisine parents + enfants le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 15h30 à 17h
  - Une sortie PATINOIRE et BOWLING le Mercredi 28 octobre
  - Une soirée jeux en famille le Vendredi 23 Octobre de 17h30 à 19h30 avec la Pyramide des défis
  - Des prêts gratuits de jeux de société
- Pour toutes ces activités, renseignements et inscriptions au Centre Social - Tél 03 80 90 86 61

#### Solidarite Mobilité et Covoiturage

L'idée est de mettre en relation

-Les personnes qui font régulièrement les voyages à Dijon, Beaune ou Semur pour leur travail par exemple Avec

- Les personnes qui ont besoin de se rendre occasionnellement dans l'une de ses villes et pour lesquelles les trajets de bus ne conviennent pas (horaires ou destination)

Ou

Avec d'autres personnes effectuant régulièrement les mêmes voyages et souhaitant les partager une ou plusieurs fois par semaine (covoiturage)

Venez-vous inscrire au Centre Social ou sur notre site

### La MARCHE NORDIQUE à Pouilly. C'est quoi ?

Un sport concurrent des autres sports déjà présents? Non. Une offre complémentaire, mais aussi une autre pratique possible pour tous ceux qui ont dû renoncer à d'autres sports. N'hésitez pas à venir pratiquer au moins une fois.

Le prix ? 5 euros pour chaque séance-découverte de septembre puis formule d'abonnement à voir sur [www.pensezsport.com](http://www.pensezsport.com)

Un certificat médical d'aptitude pour ce sport encouragé par de nombreux médecins sera toujours demandé pour une pratique régulière. Les bâtons spécifiques et adaptés seront prêtés pour chaque séance.

Contacts : 06 70 70 48 38 localement (A. Desbois) ou 06 12 98 29 21(Franck Béranger)

Un peu d'histoire humaine, une marque de solidarité sportive avec tous les autres marcheurs foulant très naturellement notre terre depuis des lustres.

Tels nos bambins découvrant le monde à quatre pattes, les Hommes furent d'abord des quadrupèdes avant d'être des bipèdes pour leurs déplacements de base. C'est en devant s'adapter à son environnement que



l'Homme a dû s'exercer pour enfin réussir à se redresser. Ensuite, naturellement, il a pris appui sur ses deux pieds pour pouvoir avancer, tout en imaginant et développant ses activités avec tous les autres sports plus ou moins sophistiqués créés constamment. Des sports

qui n'oublent pas tout ce qu'ils doivent à la marche simple : elle fut et reste à la base du développement des rencontres humaines qui ont créé la Société actuelle où peuvent exister associations et pratiques sportives. Les trottoirs de nos communes urbaines sont d'ailleurs là pour protéger aussi tous les simples voyageurs pédestres : des sportifs obligés au quotidien. Quant à la marche nordique, elle évite le plus possible les trottoirs au profit de la Nature car sa technique est née dans les pays nordiques pour l'entraînement au ski de fond durant l'été. Très accessible, c'est donc une marche enrichie et réactualisée par les connaissances technologiques et sportives de l'Homme en évolution constante sur notre Terre, cette Terre respectable que tous les sportifs se partagent fraternellement.



## Flash sur...

Le "Panier Pollien", créée en juillet 2012, est une AMAPP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité), dont le principe repose sur un partenariat solidaire et réciproque entre des producteurs bios de la région et des consommateurs qui s'engagent par contrat à leur acheter des produits régulièrement.

Nos producteurs partenaires s'engagent à fournir, pour l'année, des paniers bios :

- **Ferme des Vignes** (La-Grande-Verrière - 71) : légumes de saison, chaque semaine ;
- **Fournil de l'Auxois** (Pouilly-en-Auxois) : pain et/ou brioche, chaque semaine
- **Ferme Biquettes et Compagnie** (Aubaine) : fromages de chèvre, tous les 15 jours ;
- **Domaine Aurélien Febvre** (Thorey-sous-Charny) : vin blanc (quatre commandes possibles par an)
- **Brasserie B comme Bière** (Champeau-en-Morvan) : bière (quatre commandes possibles par an) ;
- **Lydie DORET** (Grenant-les-Somberton) : viande bovine, (deux commandes possibles par an).

Le prix des paniers est fixé préalablement et équitablement pour que le producteur puisse avoir un revenu décent et que le consommateur puisse se procurer des produits issus de l'agriculture biologique à prix abordables.

Le consommateur choisit le ou les produits qu'il souhaite et s'engage à payer par avance une «saison» et/ou une commande et à venir chercher son panier à chaque livraison.

Tenant compte du fait que certains consommateurs ne peuvent pas forcément s'engager pour une «saison» entière, le "Panier Pollien" a adapté différents contrats, selon les besoins.

Vous pouvez retrouver sur le blog du Panier Pollien, un descriptif des contrats et les prix des paniers/produits proposés : <http://amapplepanierpollien.overblog.com>  
Le Panier Pollien a mis en place une application "AMAP Pouilly" qui permet de souscrire par internet à certains contrats de l'AMAPP.



La distribution a lieu chaque Mercredi de 17h30 à 19h au Centre Social de Pouilly-en-Auxois, et elle est assurée



par les adhérents, en présence du producteur. Vous pouvez venir nous y rencontrer !

La vie de l'association est facilitée par des tuteurs, qui servent d'interlocuteurs privilégiés entre les adhérents et les producteurs. Ceux-ci enregistrent les contrats, centralisent les remarques des consommateurs...

En tissant un vrai lien social avec des producteurs locaux, Le "Panier Pollien" vous donne l'occasion de bénéficier d'avantages certains :

- **des produits de qualité issus de l'agriculture biologique** (pour vraiment savoir ce qu'il y a dans nos assiettes),
- **de faire des économies**, en achetant directement au producteur sans intermédiaire,
- **de partager avec sa famille et ses amis** (et en parrainant, vous obtenez un petit plus dans votre panier, de la part du producteur),
- **de s'improviser chef** avec des petites recettes échangées entre "amappiens", selon le contenu des paniers.
- **de rencontrer le producteur**, dans son environnement, lors de sorties découvertes.

Le "Panier Pollien" a encore des places disponibles pour les personnes intéressées.

La cotisation annuelle est fixée à 13 € pour les adhérents et 30 € pour les membres bienfaiteurs (sympathisants ne prenant pas de paniers).

Dans l'avenir, le "Panier Pollien" envisage de proposer d'autres produits bios :

Une Soirée «Découvertes» aura lieu le mercredi 18 novembre 2015 à la Salle Polyvalente de Pouilly-en-Auxois, à partir de 18h30.

Venez nombreux !

Pour tous renseignements, contactez la Présidente, Marjorie FAIVRET 06 61 99 71 69 ou par Mail : [lepanierpollien@gmail.com](mailto:lepanierpollien@gmail.com)





## Infos

### Le Fleurissement à Pouilly

Le 9 juillet, la commune de Pouilly a reçu quatre membres de la «Commission départementale de valorisation paysagère» afin de procéder à l'examen des différents sites de fleurissement et d'espaces verts, dans le cadre du label «villes et villages fleuris».



Ont ainsi été visités le verger, avec des détails donnés sur les projets d'aménagements des entrées d'agglomération (l'entrée sud a maintenant son petit muret de pierres sèches construit, son fleurissement sera étudié dans une prochaine commission), la gloriette, l'entrée de la voûte, les ronds points rue de Bellevue, rue de Velard et à l'intersection des routes de Saulieu et Vitteaux. Enfin, une attention particulière a été portée au parc de loisirs du bassin où les plantations sont terminées. Plus de 200 plans : cotonéasters, lavandes, forsythias, spirées, etc ... ont recouvert les parties pentues qui l'entourent.

La saison propice à l'entretien des arbres et haies approchant, il est bon de rappeler la législation, en voici un rappel des points essentiels concernant les plantations. Il s'agit plus particulièrement de rappeler les obligations vis-à-vis du domaine public, des riverains, et EDF.

Afin de maintenir les relations de bon voisinage et de respecter les règles de sécurité, chacun est invité à vérifier qu'il est en conformité.

#### Législation liée aux haies et arbres hors forêt

##### Les distances légales de plantation :

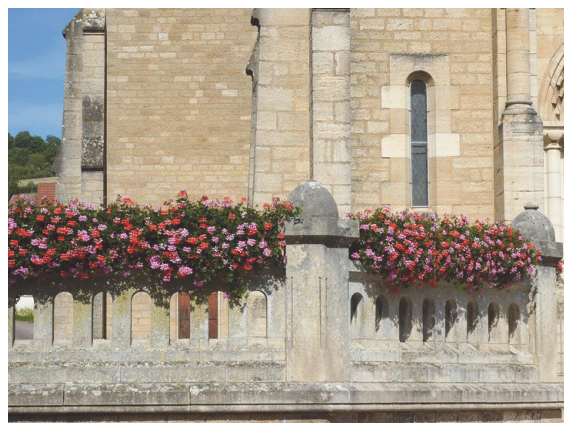
- Entre deux fonds privés : Art. L 671 du code civil
  - à 2 m minimum du fond voisin, lorsque les arbres dépassent 2 m de haut.
  - à 50 cm minimum du fond voisin, lorsque les arbres ne dépassent pas 2 m de haut.
- Le propriétaire du fond voisin peut donc contraindre le propriétaire de la haie à la rabattre à 2 m de hauteur si elle dépasse et est implantée à moins de 2 m du fond voisin.
- réglementation spécifique possible en cas de POS/PLU

##### Plantation d'arbres en bord de voirie ou chemin

Les propriétaires privés sont tenus de respecter le code civil qui impose de planter aux distances suivantes :

- routes nationales : 2 m (art. 6.5 de la circulaire n°79-99 du 16/10/1979)
- routes départementales : 2 m (art. 6.4 de l'arrêté du 30/03/1967)
- routes communales: 2 m (art 5.3 du décret n°64-262 du 14 mars 1964) sauf plantation derrière un mur qui clôt une propriété.

Pour terminer cette visite, quelques questions ont été posées par les membres de la Commission concernant l'attention portée par la commune sur les économies d'énergie concernant l'entretien des espaces verts ou encore sur la gestion des déchets lors de la tonte et de la taille des différents massifs et pelouses. Monsieur le Maire a d'ailleurs rappelé les performances des engins utilisés ainsi que leur capacité, plus particulièrement les tondeuses «mulching» dispensant du ramassage de l'herbe tondue. Cette année, le choix a été fait de ne planter que des géraniums qui malgré le sec et grâce aux soins des agents communaux ont bien résisté à la chaleur et à la sécheresse et sont toujours aussi fleuris.



#### Cas particuliers : Lignes E.D.F.:

Le long d'une ligne EDF, respectez une distance minimum de 3 m si l'arbre ne dépasse pas 7 m de hauteur. Au-delà il faut prévoir 1 m de distance supplémentaire par mètre de hauteur d'arbre.

- lignes 220-380 V : La distance séparant l'extrémité des dernières branches et les fils doit être de 2 m minimum
- lignes 20 000 V La distance séparant l'extrémité des dernières branches et les fils doit être de 3 m minimum

#### L'entretien : Servitude d'égavage :

Les propriétaires sont soumis à servitude d'égavage. Les branches, racines doivent être coupées à l'aplomb des limites de la propriété voisine.

Art. L 673 du code civil. «Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper»

#### La visibilité en proximité de carrefours routiers

Les haies doivent être inférieures à 1 m sur 50 m de part et d'autre d'un carrefour. Les arbres de haut-jet doivent être élagués à 3 m de hauteur s'ils sont situés à moins de 4 m du domaine public, sur une longueur de 30 m. Si les plantations occasionnent des troubles anormaux sur les terrains voisins, ces derniers sont en droit d'exiger de faire cesser ces troubles et de demander des indemnités pour les préjudices subis, même dans le cas où les distances de plantation sont respectées. (Pensez aux racines qui peuvent soulever les murs, aux risques de chutes d'arbre sur la propriété voisine etc. )



## Naissances

---

HENNEAU Arthur René	29 juin 2015
GUILLERME Logan Evan Denis	16 juillet 2015
MAILLOT CRETON Lucas Gilbert Pascal	06 août 2015
MOREL Léon	07 septembre 2015

## Mariages

---

CERESA Benoit Damien et RODRIGUES Alexandra	1er août 2015
PROUDHON Thibaud Jean et AMARAL Tiffany Eliane Marie	05 septembre 2015
SAGETTE Maxime et THÉVENIN Ariane Pia	26 septembre 2015

## Décès

---

MANIÈRE Marie-Thérèse née BÉLORGEY	06 juillet 2015
BOURRELLY Eliette Antoinette Hélène née MAISONA	14 septembre 2015
MOREL Jean Jacques Marie	21 septembre 2015



# Brèves

## Calendrier des Manifestations 2015

Vend. 9 sam. 10 et dim. 11 octobre	Accueil des jumeaux de Lenningen	Pouilly
Samedi 10 octobre 20h30	Cinéma "Le tout nouveau testament"	Salle des fêtes
Dimanche 18 octobre	Repas des quatre printemps	Salle polyvalente
Samedi 24 octobre 17h00	Ciné vacances "Vice versa"	Salle des fêtes
Samedi 24 octobre 20h30	Cinéma "Mission impossible : Rogue nation"	Salle des fêtes
Samedi 7 novembre 20h30	Cinéma "L'étape du papillon" Dans le cadre du mois du documentaire	Salle des fêtes
Dimanche 15 novembre	Thé dansant des Arcades	Salle des fêtes
Samedi 21 novembre 20h30	Cinéma	Salle des fêtes
Dimanche 22 novembre 16h30	Concert de l'Harmonie de la Sainte Cécile	Salle des fêtes
Dimanche 29 novembre	Marché de Noël du Secours Catholique	Salle polyvalente
Jeudi 3 décembre 16h à 19h	Don du sang	Salle polyvalente
Vend. 4 sam. 5 et dim. 6 décembre	Téléthon	Pouilly
Samedi 5 décembre 20h30	Cinéma	Salle des fêtes
Dimanche 6 décembre 20h30	Élections régionales 1 <sup>er</sup> tour	Salle polyvalente
Dimanche 13 décembre 20h30	Élections régionales 2 <sup>ème</sup> tour	Salle polyvalente
Dimanche 13 décembre 16h30	Concert de Noël des élèves de l'école de musique	Salle des fêtes
Vendredi 18 décembre 17h	Spectacle de Noël offert par la commune	Salle polyvalente
Samedi 19 décembre 20h30	Cinéma	Salle des fêtes

### Nouveau !

Particuliers ou commerçants, cet hiver, participez au concours d'illuminations et de décorations de fin d'année! Sur inscription Renseignements à la mairie (un minimum de 20 inscrits pour organiser le concours)

### Nouveau à Pouilly!

Club de badminton.

Entraînements tous

les jeudis soirs au gymnase de 18h à 20h.

Renseignements au : 06 74 19 98 74



facebook

Ne manquez plus d'infos!

Rejoignez nous sur la page Facebook de la commune (Ville de Pouilly en Auxois) pour être au plus près de l'actualité et également sur le site : [www.pouilly-en-auxois.fr](http://www.pouilly-en-auxois.fr)